FORMULAIREd'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (EIN2)

(cocher la case correspondant à votre demande)

X une évaluation des incidences simplifiée

une évaluation préliminaire d'un projet



Pourquoi?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossierapprofondi?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R. 414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie. Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Paraui?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un <u>animateurNatura2000</u>, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pourgui?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

L'évaluation des incidences

est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**.

Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Coordonné	es du porteur de projet :
Nom	(personne morale ou physique) :Commune de Saint-Tropez
Adre	esse : 2 place de l'hôtel de Ville – 83 990 Saint-Tropez
Com	mune et département : Saint-Tropez – Var
Télé	phone: 04 94 56 68 70
Ema	ail: toller@ville-sainttropez.fr
Nom du pr	ojet :
Dem	ande de renouvellement de concession de la plage des Graniers à Saint-Tropez
Lieu	du projet (commune(s) et lieux-dits) : Plage des Graniers
est suscer et les hab Natura 200	rigements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit identifier si le projet ptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces itats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites 00 au regard des objectifs de conservation.
	ent et la mise en oeuvre des évaluations des incidences Natura 2000 sont ins les articles L. 414-4 et suivants et R. 414-19 et suivants du code de ment (CE)
La liste nat 11/03/2014	ionale (R. 414-19 du CE) et les listes locales 1 et 2 (arrêtés préfectoraux du l) définissent les plans, programmes, projets, manifestations et interventions valuation des incidences Natura 2000.
Mon erminée	projet ne relève d'aucune de ces listes, l'évaluation est
☐ Mon pro	ojet relève d'une de ces listes*, vous devez continuer l'évaluation :
	☐ Liste nationale : item n°
	□ Liste locale 1: item n°
	□ Liste locale 2 : item n°
□ i'ai nris	contact avec l'animateur du site Natura 2000

*Nota : Les listes complètes sont consultables *sur le site internet de la DREAL* <u>http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/textes-de-reference-et-listes-locales a7711.html</u> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > L'évaluation d'incidences Natura 2000 > Textes de référence et listes locales)

.....

.....

9301624 - Corniche varoise

FR

FR

FR

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Le projet porte sur le renouvellement de la gestion de la plage des Graniers, pour une période de 10 années dont la commune de Saint-Tropez est bénéficiaire.

Ce projet permet d'organiser et de réglementer le fonctionnement du lot de plage et des équipements destinés à répondre aux besoins du service public des bains de mer sur la plage concédée.

Le seul lot défini au plan de concession de la plage des Graniers offre et offrira de la restauration en bord de mer et des matelas-parasols.

Aucun nouvel aménagement fixe ou travaux ne sont envisagés. Il s'agit seulement de poursuivre la gestion courante de la concession.

b. Motivation du projet

· _		X sécurité publique	□ environnemental
	lisation du p ographie	rojet par rapport au(x)	site(s) Natura 2000 et
chantier, accès et dét	finitives) par l Si le projet se	rapport au(x) site(s) Natura situe en site Natura 2000,	du projet (emprises temporaires, 2000 sur une photocopie de carte , joindre également un plan de
Le projet est situé :			
Département : 83	adresse :		
Lieu-dit:			
• FR93		e (exemple : ZPS FR93101	10 Plaine des Maures)
X Hors site(s) Natur	a 2000		

indiquer à quelle distance du site (en mètres ou kilomètres)

à 2,6km du site n° FR 9301624 - Corniche varoise

d. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

	sol temporaire et permanente ((m²)	de l'implantation/de la manifestation (si
ou clas	sse de surface approximative (coch	
	< 100 m ²	X 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
	100 à 1 000 m²	$\Box > 10\ 000\ m^2\ (> 1\ ha)$
- Longueur (si linéaire impacté) :94.00 m (partie sableuse uniquement)	l e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
- Emprises en (m²)	phase chantier : néant	
m ² pour la p	artie sableuse uniquement), cep ue 20% d'occupation de surface s	ne surface inférieure à 10 000m² (1 478,62 pendant, l'activité qui y sera installée ne sableuse (295,72m²) et 19.14% de linéaire
- Aménageme	ent(s) connexe(s) :	
(exemple : vo succinctement of Pour les manife	piries et réseaux divers, parking, ces aménagements.	ntion générera des aménagements connexes zone de stockage, etc.). Si oui, décrire res permanentes ou temporaires nécessaires,
d'avril à octobr d'exploitation. proposant serv Les travaux n d'équipements	e à la mise en place d'installations La concession accueillera ainsi s vice de restauration et de location l'induisent donc pas la création d	de structure, mais l'installation temporaire sposition des bains de mer aux estivants
e.	Durée prévisible et période en manifestation ou de l'interven	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Projet, maniX diurneX nocturne	festation :	
- Durée précis période de 1	se si connue : 8 mois par an sur u .0ans	une
	ou durée approximative (d	cocher la case correspondante) :
\Box < 1 mois		\square 1 an à 5 ans
\square 1 mois à 1	an	X > 5 ans
- Période préc	ise si connue : D'avril à Octobre à tel mois) ou période approximat correspondante(s)) :	tive (cocher la(les) case(s)
X Printemps		□ Automne
X Été		□ Hiver
- Fréquence :		

X chaque année	
□ chaque mois	
□ autre (préciser) :	

La demande de renouvellement de la concession des plages est sollicitée pour une durée de 10 ans. Les activités sont essentiellement diurnes, mais peuvent également être nocturnes (restaurant), tout du moins sur le début de nuit. Elles sont ponctuelles, puisque prévues pour une période comprise entre avril et octobre.

En dehors de ces périodes, les plages seront libres de tout équipement.

f. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le mode de nettoyage sera identique à celui actuellement en place, c'est-à-dire :

Période hivernale : janvier, février, mars, novembre et décembre.

L'entretien de la plage se fait manuellement du lundi au vendredi.

Il s'agit d'effectuer le ramassage des détritus ainsi que des corbeilles équipées de sacs « vacances propres ».

En fonction des besoins, une entreprise spécialisée intervient à l'aide d'une tractopelle et d'un camion afin de retirer les bois flottés (Troncs amenés par le courant).

Période estivale : d'avril à octobre.

Effectué par une entreprise spécialisée, l'entretien de la plage se fait mécaniquement à l'aide d'une cribleuse autoportée.

La fréquence de nettoyage est effectuée du dimanche au vendredi.

Le ramassage des corbeilles équipées de sacs « vacances propres » de manière quotidienne, 7 jours / 7.

Il est également effectué l'enlèvement des corbeilles équipées de sacs « vacances propres ». En fonction des besoins, l'entreprise intervient à l'aide d'une tractopelle et d'un camion afin de retirer les bois flottés et autres encombrants amenés par le courant

Le mode de gestion des eaux usées sera identique à l'existant :

Il n'y a pas de pluvial venant s'écouler sur la plage.

Le lot de plage est raccordé, à l'aide d'un poste de relevage propre au lot de plage, sur le réseau d'eaux usées situé au niveau du départ du sentier du littoral, passant à l'arrière de la plage.

Il est à noter que ce réseau collecte les effluents du lotissement dit du Mérou qui surplombe la plage des Graniers.

g. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet en euros (€) et toute taxe comprise (TTC).

Coût global du projet en chiffres :

49 700 € par an en fonctionnement (dépense de fonctionnement d'entretien de la plage (TTC)) – hors redevance.

□ < à 5 000 € TTC	X de 20 000 € à 100 000 € TTC
□ de 5 000 à 20 000 € TTC	□ > à 100 000 € TTC

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Nature du chantier ou du projet

Impact sur la ressources

X Rejets dans le milieu aquatique

Les eaux usées du lot seront rejetées dans le réseau principal par le biais d'un poste de relevage.

Impact sur les espaces et les espèces

X Piétinements

Néant

Il y aura très peu de perturbation du fait de la fréquentation de la plage qui s'effectue entre avril et octobre. Il n'y a pas de dune ou d'espèce protégée susceptible d'être piétinée.

Nuisances et pollutions potentielles ou avérées

□ Déchets	(aires de collecte,	de stockage,	de traitement sur	site avant collecte,)
Néant				

Pour les usagers, des poubelles de plages sont présentes sur la plage et régulièrement collectés. La plage sera régulièrement nettoyée.

Pour le lot de plage, des points de collectes leur sont mis en place à proximité mais en dehors de la plage et hors concession. L'exploitant devra amener journalièrement ses déchets sur ces points de collecte (comme actuellement pour les déchets ménagers, mais également les déchets recyclables ou encore les bacs à graisse. Obligations intégrées au contrat de sous-traitance).

Autres incidences possibles

Au regard de ces questions, expliquer la zone d'influence que vous avez déterminée :
Cette zone d'influence se superpose-t'elle en tout ou partie ou est limitrophe avec un périmètre d'un site NATURA 2000.
 □ Non => Vous pouvez passer a la partie « Conclusions générales » □ Oui => Il est nécessaire de compléter les parties suivantes

3 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRE / FONCIÈRE / CONTRACTUELLE et INVENTAIRES PATRIMONIAUX :

Le projet est situé en : ☐ Réserve Naturelle Nationale : ☐ Réserve Naturelle Régionale : ☐ Parc National : □ Parc Naturel Régional : ☐ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : ☐ Site classé : ☐ Site inscrit:..... ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection : □ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : ☐ Plan national d'action (PNR) en faveur des espèces menacées ☐ réserve biologique ou naturelle (nationale/géologique/ biosphère) : □ Site RAMSAR : $\ \square$ zone humide : □ espaces naturels sensibles : □ réservoir de biodiversité identifié au SRCE* : □ corridor écologique identifié au SRCE : □ réservoirs biologiques identifiés au SDAGE**: □ zone de compensation : □ site conservatoire littoral : ☐ site conservatoire des espaces naturels :

^{*} SRCE : schéma régional de cohérence écologique

^{**} SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

USAGES:

Cocher	les	cases	correspondantes	pour	indiquer	succinctement	quels	sont	les	usages	actuels	et
historiq	ues	de la z	zone d'influence.									

□ Aucun
□ Pâturage / fauche
□ Chasse
□ Pêche
☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre)
□ Agriculture
□ Sylviculture
□ Décharge sauvage
☐ Perturbations diverses (inondation, incendie)
□ Cabanisation
□ Construction non naturelle :
□ Autre (préciser l'usage) : Activités balnéaires

Plage fréquentée d'avril à octobre pour des activités balnéaires. Le reste de l'année la plage

est un site de promenade et de loisir. L'intégralité des installations du lot sont démontées à l'issue de la saison estivale. En dehors de la période d'exploitation, il n'entraine aucune fréquentation supplémentaire puisqu'aucune structure n'est laissée sur la plage.

MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :

Renseigner les tableaux en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieuxet espèces.

Vous pouvez interroger, à ce sujet, l'animateur du site Natura 2000 dont vous trouverez les coordonnées indiquées dans la rubrique "Où trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelquesphotos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro et l'angle des prises de vue sur la carte de localisation.

TABLEAU MILIEUXNATURELS:

TYPE D'H	ABITAT NATUREL	Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre:		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre:		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre:		
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs grottes herbiers plages et bancs de sables autre :	П Х Х	A 37m des 1 ^{er} herbier de Posidonie
Autre type de milieu	(à compléter)		

TABLEAU ESPÈCESFAUNE-FLORE:

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce)
Amphibiens,	tortue Caouanne	X	Présence potentielle
reptiles			
Crustacés			
Insectes			
	Grand dauphin	X	Présence potentielle
Mammifères marins			
Illamis			
Mammifères terrestres		П	
terrestres			
Oiseaux			
	Posidonie	Х	Distance par rapport au lot de plage
Plantes			>30m
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Pas d'incidence de la concession ou de l'implantation et de l'exploitation du lot d'activités de restauration et de matelas-parasols.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Pas d'incidence de la concession ou de l'implantation et de l'exploitation du lot d'activités de restauration et de matelas-parasols.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Pas d'incidence de la concession ou de l'implantation et de l'exploitation du lot d'activités de restauration et de matelas-parasols.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

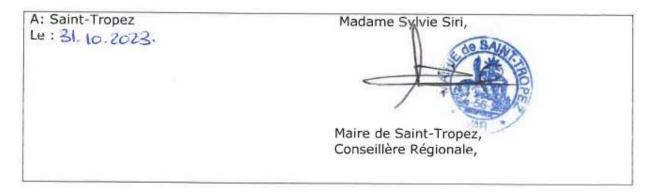
Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

X NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Le projet est un renouvellement de la concession d'utilisation existante. Les activités présentes seront reconduites à l'identique. Il n'y aura pas de changement important dans la fréquentation des zones de la plage par rapport à la situation actuelle. Aucune nouvelle activité ne sera créée.

Tenant compte du projet lui-même qui implique très peu d'incidence sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, nous pouvons conclure en l'absence d'incidence notable du projet sur les sites Natura 2000 locaux et, plus largement, sur le réseau Natura 2000. Le projet n'est pas susceptible d'affecter les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 le plus proche. Il ne remet ainsi pas en cause les objectifs de conservation du site. La limitation de la surface d'exploitation de la plage pourrait avoir un effet positif qui permet de ne pas induire l'augmentation de la fréquentation de la plage.

 \square **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.



Annexes:

- ✓ Annexe 1 Cartes de localisation de la plage des Graniers
- ✓ Annexe 2 Cartes de localisation de la zone étude et des enjeux
- ✓ Annexe 3 Cartographie des biocénoses située au droit du lot de la concession
- ✓ Annexe 4 Photographies

Annexe 1	- Cartes	de localis	ation de la	a plage des	s Graniers

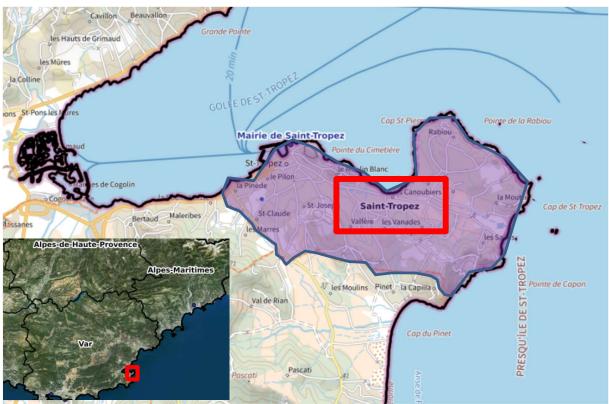


Figure 1. Localisation de la commune de Saint-Tropez – Géoportail

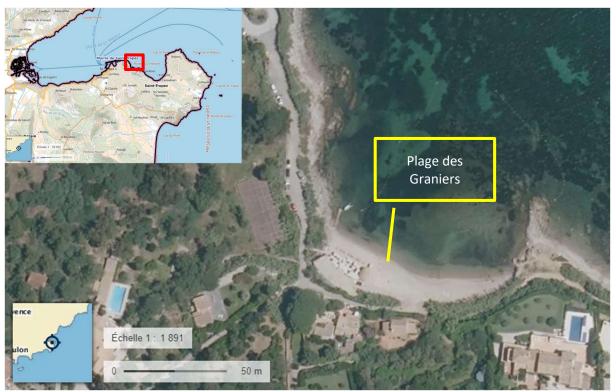


Figure 2. Localisation de la plage des Graniers - Géoportail



Figure 3.Vue aérienne de la concession de la plage des Graniers et aperçu des limites de la Concession – Géoportail

Annexe 2 – Cartes	s de localisatio	n de la zone é	tude et des en	jeux



Figure 4. Localisation de la concession par rapport au site FR9301624 Corniche Varoise

Annexe 3 – Localisation des biocénoses par rapport	au lot de plage

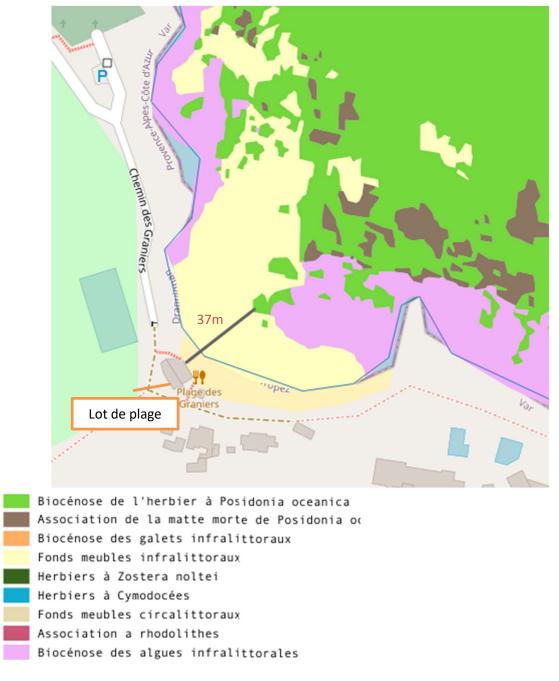


Figure 5. Biocénoses localisées au droit de la plage des Graniers - Medtrix 2022

Annexe 4 – Photographies



Figure 6. Lot de plage en période estivale, situé sur la plage des Graniers vue vers le Sud



Figure 7. Lot de plage en période estivale, situé sur la plage des Graniers, vue vers l'ouest - ICTP 2022



Figure 8. Concession de plage des Graniers hors période estivale, vue vers le Sud



Figure 9. Concession de plage des Graniers hors période estivale, vue vers l'ouest



Figure 11. Localisation des prises de vue